

Lyon, le 5 décembre 2024

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Transport routier de marchandises : premiers résultats d'une étude pour réduire le turn-over des conducteurs et stimuler l'attractivité du métier

L'Association pour le développement de l'emploi dans le Transport et la Logistique (AFT) et l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) publient les résultats d'une enquête exploratoire sur le turnover et l'attractivité du métier de conducteurs de transport de marchandise. Cette enquête, qui met en avant les atouts et les difficultés liés au métier, prend place dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de problèmes de recrutement. Elle sera suivie d'expérimentations de terrain. Le projet est soutenu par la Direction générale pour l'emploi et la formation professionnels (DGEFP) et le Fonds social européen +.

Les entreprises du transport routier de marchandises souffrent d'un manque de visibilité. Comment fidéliser les nouveaux conducteurs ? Quels sont les leviers à activer pour améliorer leurs conditions de travail et favoriser leur engagement ?

Une enquête conduite par l'AFT et l'Anact au premier semestre 2024 auprès de 1 270 personnes ayant suivi une formation de conducteur de TRM en 2019 met en évidence que cette orientation, ou reconversion, est motivée par les fortes perspectives d'emploi dans le domaine et par le fait qu'il s'agit fréquemment d'un métier « passion ».

Ainsi, les conducteurs perçoivent comme principaux atouts :

- l'autonomie qu'offre le métier (72 %),
- la satisfaction de leur rémunération (50%),
- le plaisir de la conduite (49 %),
- les relations qu'ils entretiennent avec les clients (42 %).

Néanmoins, l'exercice du métier peut aussi être source de difficultés. L'enquête révèle que celles-ci ont principalement trait aux conditions de travail, au relationnel et au management :

- **manutentions répétitives lors des chargements et déchargements** (41 %),
- **charge de travail trop importante** (38 %),
- **manque de moyens matériels** pour faciliter leur travail (36 %),
- **absence de reconnaissance** (36 %) et des **relations internes parfois dégradées** (36 %), ce qui impacte leur motivation à long terme,
- **relation dégradée avec les clients** (22 %).

Parmi les motifs de démission, 78 % des conducteurs interrogés relèvent des conditions de travail, 70 % des conditions d'emploi (faible évolution des salaires, peu de perspectives professionnelles...) et 52 % des questions de relationnel et de management.

Cette étude exploratoire sur les motifs de démission confirme les pistes d'actions clés, à la main des entreprises du secteur :

- **Améliorer les politiques RH** : mieux structurer les systèmes de rémunération et de reconnaissance pour réduire le taux de démission ;
- **Améliorer l'organisation du travail et les équipements** mis à disposition des conducteurs pour favoriser le maintien durable dans le métier ;
- **Améliorer les relations et le management** : instaurer une communication plus ouverte et participative entre les conducteurs et leur hiérarchie.

Une deuxième phase d'expérimentation sur le terrain est prévue en 2025 par les Aract (Agences régionales pour l'amélioration des conditions de travail) en Bretagne et Nouvelle-Aquitaine, en coordination avec les directions régionales de l'AFT. Elle impliquera plusieurs entreprises locales volontaires, ainsi que des partenaires territoriaux, et visera à **expérimenter de nouvelles pistes d'action au niveau de la chaîne de valeur associant clients, fournisseurs et transporteurs.**

« Plusieurs acteurs ressources du secteur et l'Anact ont produit des connaissances sur la façon d'améliorer les situations de travail des chauffeurs routiers et de renforcer l'attractivité par les conditions de travail. Il faut les faire connaître et faciliter leur appropriation. Agir durablement sur l'amélioration des conditions de travail, c'est prendre en compte l'ensemble des dimensions en travaillant conjointement avec les acteurs internes et externes à l'entreprise. » Véronique Bouyaux, directrice régionale de l'Aract Bretagne.

« L'AFT est attachée à faire évoluer les pratiques managériales et RH favorisant l'attractivité des entreprises du Transport et de la Logistique. Cette enquête confirme les leviers à activer pour parvenir à cet objectif qui ne peut que bénéficier à l'ensemble du secteur. » Valérie Dequen, Déléguée Générale de l'AFT.

CONSULTER L'ETUDE

Contacts Presse

Anact

Catherine Guibert – c.guibbert@anact.fr – 04 72 56 13 38

Aurélien Descours - a.descours@anact.fr - 04 72 56 13 39

AFT :

Vincent LAJUS - Directeur Communication & Information - vincent.lajus@aft-dev.com - 06 34 24 55 76

A propos de l'Anact :

Établissement public administratif créé en 1973, sous tutelle du ministère du Travail, l'Anact a vocation à améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. Administrée par des représentants de l'Etat, des représentants des salariés et des employeurs, elle s'appuie sur un réseau de 16 agences régionales pour déployer des projets d'amélioration des conditions de travail au plus près des besoins locaux. L'établissement propose notamment aux acteurs des TPE-PME et aux organismes qui les accompagnent des méthodes et outils pour concilier durablement qualité de vie au travail, qualité de service et performance.

192, av. Thiers CS 800 31
69457 Lyon Cedex 06

T. 04 72 56 13 13
F. 04 72 56 13 77

communication@anact.fr
www.anact.fr

A propos de l'AFT :

L'AFT, créé il y a plus de 65 ans grâce à la lucidité des fédérations du transport, est un organisme unique car hyperspécialisé dans le développement et la promotion de l'emploi dans le transport et la logistique. La mission de l'AFT est d'inventer et de mettre gracieusement à disposition de tous les acteurs concernés des solutions originales, innovantes et directement opérationnelles au service de l'emploi : création et mise en place d'outils RH pour les entreprises ; veilles et prospective pour aider la réactivité des pouvoirs publics et l'agilité du secteur ; évolution de la pédagogie ; mise à disposition de véhicules-écoles ; soutiens financiers substantiels des candidats pour leur formation ; valorisation des métiers auprès des jeunes et des adultes en reconversion (www.choisis-ton-avenir.com). Ce sont les combats des 100 collaborateurs de l'AFT pour que les candidats aient envie de rejoindre une aventure pleine de sens. www.aft-dev.com



TRANSPORT & LOGISTIQUE
Créativité pour l'emploi